



Le mouvement de mutation des agents techniques a été publié sur Ulysse vendredi dernier.

Dans le cadre très restreint de ce mouvement, de part la nature de ce corps où l'affectation demeure sur une mission/structure, nous avons gagné, auprès de la DG, une possible extension de vœux sur une liste de postes vacants (en pièce jointe).

Un agent technique peut formuler une extension de vœux même s'il n'a pas fait de demande initiale !?

Cette extension de vœux est à faire parvenir, **jusqu'au vendredi 21 avril**, au bureau Affectation, mobilité et carrière des B et C, à l'adresse de messagerie suivante : bureau.rh-mobilite-carriere-bc-mutation-c.

Sans oublier de nous mettre en copie : elusc@cgt.fr, pour pouvoir aborder ces

éventuelles demandes lors de la réunion informelle du mouvement de mutation des agents techniques, qui aura lieu ce jeudi 20 avril.

fichiers:

[Télécharger poste_vacant_mg2023.pdf](#) (228.55 Ko)

Public: [CAP C](#)

[Mobilité](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
